

EDITO

Depuis un an maintenant, je découvre la vie d'une équipe municipale ; c'est une expérience humaine enrichissante.

Le 9 mars dernier, j'ai été élue **adjointe aux Affaires scolaires, périscolaires et Centre de loisirs**. Entourée d'une commission Vie Scolaire et d'un comité Vie Scolaire aux Affaires scolaires, périscolaires et Centre de loisirs, je me concentre depuis sur **l'élaboration du Projet Educatif Territorial** de la commune qui se doit d'être finalisé pour la fin du mois de mai. Ce projet a pour objectif de lier les différents temps de la journée de l'enfant afin de les mettre en cohérence.

Depuis septembre, les élèves de l'Ecole Publique bénéficient de 8 demi-journées d'apprentissages et d'une demi-journée d'activités péri-éducatives. A la rentrée prochaine, les élèves de l'Ecole Privée vont également entrer dans cette réforme. Ainsi, tous les élèves de la commune auront l'opportunité de découvrir de nouvelles activités diverses et variées (acrosport, ateliers cuisine, photo, ateliers d'écriture, bricolages, jeux coopératifs,...).

Pour la rentrée prochaine, nous allons aussi travailler à l'élaboration d'une **charte de savoir-vivre** destinée aux enfants fréquentant les services municipaux de garderie et de cantine.

Mes actions vont avoir pour objectif d'offrir aux enfants un environnement périscolaire de qualité leur permettant d'aborder dans les meilleures conditions les apprentissages et les ancrant peu à peu dans la vie en société.

Stéphanie LEREBOURS,
Adjointe aux Affaires scolaires et Centre de loisirs

RECTIFICATIF AU COMPTE-RENDU DU 9 mars 2015

1) Élection 4^{ème} adjoint suite à la démission de la fonction d'adjoint de M. RAISON qui reste conseiller municipal et conseiller communautaire. Délégations. Madame le Maire propose de ne pas modifier le nombre d'adjoint fixé à 5 et l'ordre du tableau. La nouvelle élection permettra donc de désigner le nouveau quatrième adjoint.

Madame le Maire propose la candidature de Madame Stéphanie LEREBOURS au poste de 4^{ème} Adjoint et demande s'il y a des candidats. Aucun autre conseiller ne s'étant présenté, il est procédé au vote. Les résultats du premier tour du scrutin sont constatés :

Nombre de suffrages exprimés : 19

Nombre de bulletins blancs : 4

Ont obtenus : Stéphanie LEREBOURS = 14 voix

Muriel SCOLAN = 1 voix

Madame Stéphanie LEREBOURS est élue quatrième adjointe et immédiatement installée dans ses fonctions.

Madame le Maire précise que Madame LEREBOURS aura délégation pour les Affaires scolaires et les services périscolaires et pour le Centre de loisirs.

Madame BOUÉ prend en charge les finances communales et la présidence de la "commission des Finances".

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2015

Affectation des résultats 2014 et vote des Budgets Primitifs 2015

- Budget Communal :

- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter l'excédent de clôture au 31/12/2014 de la section de fonctionnement s'élevant à 277 505,36 € comme suit :

- affectation à la section d'investissement = 236 140,01 €

- report en section de fonctionnement = 41 365,35 €

- Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre :

En fonctionnement,

en dépenses = 1 253 963,35 € et en recettes = 1 253 963,35 €.

En investissement,

en dépenses = 855 961,72 € et en recettes = 855 961,72 €.

Service d'assainissement collectif : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le report de l'excédent d'exploitation de clôture au 31/12/2014 de 2 720,25 € en section d'exploitation.

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre :

En section d'exploitation :

en dépenses = 71 664,96 € et en recettes = 71 664,96 €

En investissement :

en dépenses = 166 633,71 € et en recettes = 166 633,71 €.

Lotissement Les Croisettes. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre :

En fonctionnement :

en dépenses = 783 237,13 € et en recettes = 783 237,13 €.

En investissement :

en dépenses = 162 933,06 € et en recettes = 162 933,06 €.

ZA d'Activité du Bourg Neuf. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2015 qui s'équilibre :

En fonctionnement :

en dépenses = 86 557,73 € et en recettes = 86 557,73 €.

En investissement :

en dépenses = 65 225,89 € et en recettes = 65 225,89 €.

Viabilisation de terrains. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget primitif 2015 qui s'équilibre :

En fonctionnement :

en dépenses = 150 000 € et en recettes = 150 000 €.

En investissement :

en dépenses = 17 064,62 € et en recettes = 17 064,62 €

Vote des subventions 2015 aux associations (suite)

Le Conseil accorde à l'unanimité les subventions suivantes :

- Ecole publique du Theil de Bretagne (pour sorties) : 794,12 €.

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Rennes : 122,40 €.

Détermination du prix de vente des 2 terrains viabilisés rue des Acacias :

(Monsieur Gendreau ayant quitté la salle et n'ayant pas pris part au vote pour le terrain A),

- Pour le terrain A de 517 m²

Après vote (17 votants), les résultats sont les suivants :

Proposition à 80 € ttc/m² = 5 voix, proposition à 85 € ttc =

3 voix et proposition à 90 € ttc = 9 voix,

Le prix de vente du terrain A est fixé à 75 € ht le m² soit 90 € ttc le m².

- Pour le terrain B de 506 m²

Après vote (18 votants), les résultats sont les suivants :

Proposition (sur une base de calcul de 400 m² compte-tenu que la partie restante nécessite de la part de l'acquéreur des travaux de réseaux et d'accès) à 67.50 € ttc/m² = 6 voix, proposition à 75 € ttc = 12 voix

Le prix de vente du terrain B est fixé au prix total de 25 000 € ht soit 30 000 € ttc le lot.

Il a été précisé que les clauses pour le délai de construction seront identiques à celles appliquées pour le lotissement en cours.

Modification des commissions et comités suite au remplacement du 4^{ème} adjoint

La commission et le Comité consultatif s'intituleront désormais « commission vie scolaire » et « comité consultatif vie scolaire ».

Les membres de la commission sont : Stéphanie LEREBOURS – Emilie RABOUIN – Gaëlle LUCE OUBRY – Eric GENDREAU – Benoît CLEMENT.

Aménagement urbain :

- Abords du Monument aux Morts. Mise en place de plantations + schiste + géotextile. La proposition à 581.80 € ht soit 666,98 € ttc a été acceptée à l'unanimité.

- Chapelle de Beauvais : Achat de 2 grands bacs. La proposition à 1 416,88 1€ ht soit 1 700,26 € TTC a été acceptée à l'unanimité.

Demande d'acquisition d'un drapeau pour les Anciens Combattants (devis Alpha-B) :

La proposition à 1 189 € TTC a été acceptée à l'unanimité. Une demande de participation sera demandée à l'Association des Anciens Combattants à hauteur de 20 % du coût d'acquisition.

BIBLIO'THEIL

« UNE P'TITE HISTOIRE QUI PASSAIT PAR LÀ »

le jeudi 25 juin à 11h00 Nous vous proposons une séance pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny et une intervenante en musique. N'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite.

COUP DE CŒUR ! « L'ILE DES OUBLIÉS » de Victoria Hislop

Saga familiale bouleversante et plaidoyer vibrant contre l'exclusion. Un roman d'évasion plein d'émotion et de suspense nous emporte au large de la Crète. Un livre qui nous embarque dans les difficiles secrets de famille.

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30, jeudi 15h-18h, samedi et dimanche 10h30-12h30. Contact au :

02 99 47 73 55 ou bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

En 2014, la mise en place du dispositif « Argent de Poche » à l'intention des jeunes de 16 à 18 ans a remporté un vif succès. C'est pourquoi, nous renouvelons l'opération **pendant les vacances d'été du 06/07/2015 au 14/08/2015**. Il s'agit de petits travaux d'entretien d'espaces verts et autres en collaboration avec les agents communaux. Vous souhaitez vous investir dans votre commune ainsi obtenir une rémunération, alors **déposer votre candidature avant le 13/06/2015** à la mairie du Theil du Bretagne. Il ne sera pris aucune candidature après cette date. Pour tous renseignements, s'adresser à Catherine FORESTIER : 06 24 54 32 90, Adjointe Culture, Jeunesse et Vie Associative

PENSEZ A NOS ENFANTS !!!

La sécurité de nos enfants est importante à nos yeux. Je vous rappelle donc quelques règles de sécurité à respecter :

- Réduisez votre vitesse à proximité des écoles et des passages pour piétons.
- Laissez l'accès aux passages piétons libres. Ne vous stationnez pas à moins de 5 m de ces passages afin de laisser une bonne visibilité aux enfants qui veulent traverser.
- Laissez les trottoirs disponibles au passage des enfants, des poussettes et de leurs accompagnants.
- Ne vous stationnez pas des 2 côtés dans les rues des écoles, cela empêche une circulation fluide.
- Respectez les interdictions de stationner, notamment les lignes jaunes.

Les distances dans le bourg sont réduites, des chemins sécurisés ont été aménagés (chemin des écoliers, notamment) et il existe différents parkings vous permettant de vous stationner à proximité des écoles (parking de l'église, parking de la gare...).

Une succession de petits efforts entraînera une meilleure sécurité pour nos enfants et leurs accompagnants. D'avance merci à vous tous pour votre collaboration.

Stéphanie LEREBOURS

CONCERT « LES TYPES A PIED »

A ESSE sur le site de la Roche aux Fées, le **vendredi 12 juin** à partir de 20h00 : Manifestation au profit des élèves des écoles du RPI Le Theil de Bretagne-Coësmes.

Restauration et buvette sur place. **Tarif : 3 € l'entrée** (gratuit pour les moins de 12 ans).

Ouvert à tous, venez nombreux !

Renseignements : 02.99.47.74.80

FETE DE L'ECOLE PUBLIQUE

le dimanche 14 juin 2015.

Début des festivités vers 13h30 avec un **défilé sur le thème des « Comédies Musicales »** : les enfants déguisés, les échassiers et les chars se rendront en musique sur le terrain des sports. **Spectacle des enfants** suivi d'une **grande Kermesse** avec tirage de la **tombola**... (de nombreux lots à gagner pour grands et petits), structures gonflables, promenades à poney, pêche à la ligne, stand de tir, alimentation sur place, animations... **Concours de Palets vers 14h00 : 2 joueurs / 4 palets** Belle journée en perspective... **On vous attend nombreux !**

FETE DE LA MUSIQUE le SAMEDI 20 JUIN 2015

organisée par le Comité des Fêtes

Repas moules-frites suivi d'une soirée dansante à partir de 19h30.

Vente de tickets à 7€ au Theillais, à la boulangerie et auprès des membres du Comité des Fêtes.

Contact : Marc Sorin 06.12.26.18.95

« L'ATELIER FLORAL »

inscriptions saison 2015-2016

Nous achevons notre année florale, il est temps de penser à la nouvelle saison. Si vous êtes, comme nous, passionnés de fleurs, venez nous rejoindre ! Les cours sont animés par Nathalie HUPEL et ont lieu un mardi par mois, soit l'après-midi à 14h, soit le soir à 20h30, salle André Hoisnard (terrain des sports). La cotisation est de 50 €.

Inscription dès maintenant auprès de :

Martine SAVOURÉ : 02 99 47 76 87 ou Christèle THOMAS : 02 99 47 76 35 ou par mail : atelierfloral.leteuil@gmail.com

A LOUER

Logement type 3 en rez de jardin. Loyer 339 €. S'adresser à la Mairie 02.99.47.74.07.

ASSOCIATION CHEMINS RANDONNÉES

RETIERS-LE THEIL -

Planning des randonnées – JUIN 2015

Covoiturage à 13h40, parking Miescisko à Retiers – Départ randonnée : 14h00

Dimanche 7 : Traversée de la Baie du Mont Saint Michel (complet)

Samedi 13 : « La chapelle Sainte Anne » à Amanlis. 9 kms. Environ 1h45

Samedi 20 : « Le chemin de l'Ecureuil » à Piré sur Seiche. 11 kms. Environ 2h20

Samedi 27 : « Barrage de la Cantache » à Vitry. 13 kms. Environ 2h45

Samedi 19 septembre : proposition sortie au lac de Guerlédan : départ 8h15 du Theil. Il reste quelques places. Vous inscrire sans tarder auprès de Jean-Louis ou Michelle. Renseignements : Jean-Louis COCAULT : 06.31.23.81.96 ou Michelle CLOUET : tél 06.84.40.78.36 ou 02.99.43.56.25

NOUVELLE ACTIVITE AU THEIL

Agent de location immobilière indépendant à proximité de chez vous. Mise en location de biens immobiliers, mise en publicité, organisation des visites. Constitution du dossier de location, rédaction du bail et réalisation d'état des lieux.

Pour toute information, contacter Anita LE NARD au 06.71.36.05.04 ou alenard@blain-habitat.fr

AGENDA

Mardi 23 juin : Messe à la Chapelle Notre Dame de Beauvais et repas anniversaire 40 ans (Club de la Joie)

Dimanche 28 juin : Kermesse du RPI (Ecole Privée)

Mardi 30 juin : Pot de fin d'année (Amicale Ecole Publique)

FORMATION BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION (PLP) – RENTRÉE 2015

Il reste des places en **apprentissage** sur cette formation rémunérée sur 2 ans qui se déroule au lycée Jeanne d'Arc Vitry en partenariat avec le lycée St Etienne Cesson (être âgé de - de 26 ans). Contacter Sylvie FRIN, Maison de l'Emploi, au 02.23.55.79.63 ou par mail sylvie.frin@meef-paysdevitre.fr

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Les Compagnons du Devoir proposent des formations en alternance, des voyages en France et à l'étranger, 27 métiers du CAP à la licence Pro.

Renseignements : Compagnons du Devoir - 2 rue Jules Verne - Rennes 02.99.65.14.00. www.compagnons-du-devoir.com ou www.facebook.com/CompagnonsDuDevoirBretagne.

INVITEZ UN ENFANT CET ÉTÉ

Le Secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine et d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 14 rue des Veyettes à Rennes, tel. 02.99.53.31.41. Mail contact@spf35.org

BOUTIQUE DE GESTION 35

Permanences régulières à destination des créateurs d'entreprises à la Maison du Développement de Retiers. La **BGE et la CCPRF** proposent un atelier « **Réaliser son étude de marché** » : **jeudi 11 juin de 9h30 à 12h30**. Participation gratuite sur inscription au 02.99.86.07.47.

SMICTOM

En juin, le SMICTOM organise une **collecte ponctuelle d'amiante lié** pour les particuliers uniquement. Cette collecte aura lieu en 3 temps (le 16 juin à Vitry, le 18 juin à Retiers et le 23 juin à Châteaugiron). Les habitants doivent s'inscrire préalablement auprès du SMICTOM. Attention, seul l'amiante lié est autorisé.

Parution le mardi 26 mai 2015
Pour Infos-Le Theil n° 203 articles à déposer pour le **15/06/2015** à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué
Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat
Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 650 exemplaires.

